



GREATER KITCHENER WATERLOO
CHAMBER OF COMMERCE
BUSINESS BUILDING COMMUNITY

MÉMOIRE PRÉBUDGÉTAIRE 2013

SOU MIS AU

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES

DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Groupe 3

Stimuler la recherche et l'innovation

7 novembre 2013

80, rue Queen Nord, Kitchener (Ontario) N2H 6L4

Tél. : (519) 576-5000 Téléc. : (519) 742-4760
admin@greaterkwchamber.com www.greaterkwchamber.com

Profil de la Chambre de commerce du Grand Kitchener-Waterloo et de la région de Waterloo

La Chambre de commerce du Grand Kitchener-Waterloo sert les intérêts de ses 1 800 membres et plus représentant tous les secteurs économiques locaux. Nos membres sont des petites, moyennes et grandes entreprises établies dans une région parmi les plus progressistes et les plus diversifiées économiquement au Canada.

La zone urbaine de Waterloo est la dixième en importance au Canada et la quatrième en Ontario, avec une population de 540 000 habitants qui, selon les projections, devrait atteindre 729 000 aux alentours de 2031.

Notre économie locale compte parmi les plus diversifiées au Canada, ses principaux champs d'activité étant la fabrication de produits de pointe, les services financiers, le secteur automobile et les technologies de l'information. Des analystes de l'industrie ont souvent dit que cette diversité est l'atout fondamental qui explique les succès globaux de la région de Waterloo et son secteur d'affaires basé sur l'esprit d'entrepreneuriat.

Propositions pour stimuler la recherche et l'innovation

Nos commentaires et recommandations, dans le présent mémoire, portent principalement sur l'application de nouvelles technologies et d'innovations visant à accroître la productivité et l'efficacité de tout le milieu canadien des affaires.

1) Accords commerciaux internationaux

La croissance et le succès de la recherche et de l'innovation canadiennes dépendent en grande partie de la pénétration de nos produits et technologies sur de nouveaux marchés.

Dans une lettre récemment adressée aux premiers ministres provinciaux, Manufacturiers et exportateurs du Canada (MEC) a indiqué que l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne (UE) constitue un succès historique et extrêmement important pour les Canadiens.

Jayson Myers, président et chef de la direction de MEC, a souligné que les débouchés résultants de l'AECG seront plus importants que les modèles économiques habituels ne le laissent prévoir, principalement parce que l'UE est un marché évolué dans lequel les technologies, services et produits manufacturés de pointe du Canada sont voués au succès. De nouveaux débouchés vont s'ouvrir pour les petites et moyennes entreprises des deux économies, que ce soit en matière d'exportations, d'investissement ou de partenariats permettant de commercialiser de nouvelles technologies et de pénétrer sur de nouveaux marchés.

Le 18 octobre 2013, la Chambre de commerce du Canada (CCC) a déclaré dans ses communiqués que l'AECG, dépassant par sa portée l'ALENA, était le plus important accord commercial jamais signé par le Canada. La CCC espère que l'élan créé par la signature de cet accord permettra d'accélérer la signature, par le Canada, d'accords commerciaux avec le Japon, l'Inde, la Corée et les pays du Partenariat transpacifique.

Afin d'intensifier les échanges commerciaux et de garantir que les Canadiens tirent le meilleur parti de leurs exportations, la Chambre de commerce du Canada propose :

- Une aide constante et accrue offerte aux services de financement à l'exportation mettant particulièrement l'accent sur les difficultés auxquelles se butent les petites et moyennes entreprises.
- Un engagement renouvelé à l'égard des services des délégués commerciaux pour assurer qu'ils sont présents dans de nouveaux marchés et qu'ils y appuient efficacement les entreprises canadiennes.
- Des mesures juridiques fiables et une coopération réglementaire entre le Canada et ses partenaires commerciaux.
- Une collaboration entre les entreprises et le gouvernement en matière de planifications des missions commerciales et activités connexes.

2) FedDev Ontario et un appui à la fabrication de pointe

Dans le mémoire que nous avons soumis au Comité en octobre 2012, nous recommandions de prolonger le mandat de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev Ontario), qui a débuté en 2009, au-delà des cinq ans initialement prévus. Nous nous félicitons donc de la proposition, faite dans le Plan d'action économique 2013, de renouveler ce mandat pour cinq années additionnelles grâce à un nouveau financement de 920 millions de dollars.

Ce deuxième mandat prévoit 200 millions de dollars sur cinq ans, à compter d'avril 2014, pour mettre sur pied un nouveau fonds pour la fabrication de pointe. Ce nouveau fonds appuierait les entreprises manufacturières qui investissent dans des activités visant à mettre au point des produits ou des méthodes de production innovateurs. Dans notre mémoire de l'an dernier, nous recommandions également de prolonger la déduction pour amortissement accéléré applicable à l'achat de machinerie et d'équipement pour la fabrication et la transformation de produits. Nous nous félicitons donc également que le ministre Flaherty ait prévu de la prolonger de deux ans dans son Plan d'action économique 2013.

Il a été annoncé, dans une récente note relative au Budget, que plus de 25 000 fabricants ont tiré parti de cette initiative depuis son lancement en 2007. Adopter des technologies nouvelles et innovatrices pour accroître la productivité permettra aux entreprises canadiennes de relever les défis actuels et d'améliorer leurs perspectives à long terme en leur permettant d'être compétitives sur les marchés étrangers tout en générant des emplois et de la croissance dans toutes les régions du Canada.

Le secteur manufacturier assure un emploi à 1,8 million de personnes au Canada et représente un emploi sur cinq dans la région de Waterloo. Comme l'a souligné la Coalition des manufacturiers du Canada¹, le moment est venu pour tous les ordres de gouvernement de faire preuve d'initiative et de prendre des mesures axées sur la création d'un environnement qui favorise l'investissement et la croissance économique.

¹ *Manufacturing Our Future*, Coalition des manufacturiers du Canada, octobre 2012.

3) Pénurie de compétences et productivité de la main-d'œuvre

Dans un rapport publié en juin 2013², le Conference Board du Canada souligne que l'Ontario perd chaque année jusqu'à 24,3 milliards de dollars en matière d'activité économique, et 3,7 milliards en revenus fiscaux provinciaux, parce que les employeurs n'arrivent pas à trouver des employés possédant les compétences dont ils ont besoin pour innover et croître dans l'économie d'aujourd'hui.

Michael Bloom, vice-président, Efficacité organisationnelle et apprentissage, au Conference Board du Canada, indique que combler ces lacunes en matière de compétences pourrait permettre à la province de réduire sa dette publique ou d'investir dans une amélioration de l'infrastructure plus que nécessaire. Le manque de compétences affecte une part importante de l'économie de l'Ontario, notamment dans le secteur manufacturier, le secteur de la santé et le secteur financier.

Benjamin Tal, économiste à la CIBC, affirme que la pénurie de main-d'œuvre n'est pas un enjeu national, mais une simple inadéquation des compétences³. Selon ses estimations, doter tous les postes vacants au Canada d'un employé qualifié pourrait rapporter 5 milliards par an de plus en revenus fiscaux au gouvernement fédéral et réduire le coût des prestations d'assurance-emploi.

La Chambre de commerce du Canada, dans son rapport de 2013, intitulé *S'attaquer aux 10 plus importants obstacles à la compétitivité*, souligne que l'inducteur clé de la productivité est, sans contredit, l'investissement commercial dans les technologies, les usines, le matériel et les ressources humaines.

Le Canada n'est pas un producteur à faible coût. En effet, la réglementation des conditions de travail, les normes environnementales élevées et les salaires et avantages sociaux élevés font augmenter les coûts. Pour retenir ces caractéristiques désirables de la vie canadienne, tout en offrant des produits et services concurrentiels, nous devons travailler plus efficacement.

Le manque de compétences essentielles au sein de la main-d'œuvre canadienne est un autre frein pour l'économie canadienne. Selon le Canadian Literacy and Learning Network, les personnes qui travaillent dans les industries mûres doivent posséder des capacités de lecture et d'écriture de niveau trois au minimum. Or, environ 48 % des adultes canadiens n'ont pas ce niveau de scolarité, ce qui se traduit par une incapacité à s'adapter aux nouvelles technologies et aux responsabilités qui y sont liées.

Notre chambre appuie le principe de la Subvention canadienne pour l'emploi prévu dans le Plan d'action économique 2013 et espère qu'un accord pourra être trouvé quant à un programme qui palliera aux lacunes actuelles en matière de compétences au Canada. Le 2 octobre 2013, un éditorialiste du *Windsor Star* a souligné que les travailleurs qualifiés constituent l'une des clés de notre compétitivité à l'international. Une pénurie de compétences est un manque à gagner que nous ne pouvons pas nous permettre et Ottawa doit se doter d'un plan qui soit enfin digne de notre appui.

² *The Need to Make Skills Work – The Cost of Ontario's Skills Gap*, Conference Board du Canada, juin 2013.

³ « Canada's labour pain: 1.3 million jobless, but not enough skills », *The Globe and Mail*, 31 mars 2013.

4) Appui gouvernemental et fiscal à la recherche et au développement

Pour demeurer compétitif dans une économie mondialisée, il faut miser sur l'innovation et les entreprises qui réussissent et s'entendent pour dire qu'innovation et productivité sont intimement liées. Un environnement de travail où l'innovation est récompensée produit des retombées en matière d'augmentation des salaires, de retour sur l'investissement, de profitabilité et d'emplois.

La Chambre de commerce du Canada, dans son rapport susmentionné sur la compétitivité, souligne que, si le gouvernement canadien a mis en œuvre de nombreux programmes visant à promouvoir l'innovation, il n'existe aucune stratégie cohérente en matière d'économie du savoir du pays pour garantir notre compétitivité.

Notre organisation appuie l'approche générale prônée dans le rapport *Innovation Canada : Le pouvoir d'agir* (2011) produit par un groupe d'experts présidé par Tom Jerkins. Il y est recommandé de simplifier et de recentrer l'approche utilisée pour gérer les 5 milliards de fonds que le gouvernement fédéral accorde chaque année à la recherche et au développement.

Il y est aussi indiqué que, compte tenu de la taille de l'économie canadienne, le gouvernement est parmi les plus généreux au monde en matière d'appui à la R-D des entreprises, mais qu'il est à la traîne pour ce qui est d'investir directement dans l'innovation des entreprises. Après avoir largement consulté un vaste éventail d'intervenants, le groupe d'experts en est arrivé à la conclusion que le système de financement est inutilement compliqué et qu'il est difficile de s'y orienter.

Le programme Recherche scientifique et développement expérimental (RS-DE), en particulier, a été jugé inutilement compliqué et décourage les entreprises admissibles de déposer une demande. Par ailleurs, promouvoir l'innovation canadienne dans le cadre des marchés publics semble relever du « bon sens ».

Nous remercions le Comité de nous avoir offert l'occasion de lui présenter nos recommandations pour le budget fédéral 2014.